

DOSSIER
Le nouveau conseil municipal

Pages 8 & 9

AMÉNAGEMENT
Travaux de l'été

Page 14

SPORT
Compiègne conforte
sa vocation équestre

Page 16



COMPIEGNE

NOTRE VILLE



JUILLET-AOÛT 2020 - N°386 - www.compiègne.fr

Goûtez aux festivités de l'été !

Pages 2 & 5



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Un été festif à Compiègne !

Ici aussi, l'été sera fun ! Pas besoin d'aller loin pour profiter pleinement des beaux jours. Tout a été mis en œuvre par la Ville et la Fédération des commerçants Compiègne les Vitrites de Votre Ville, pour que vous puissiez profiter au maximum des mois de juillet et août à Compiègne. Concerts, expositions, animations, théâtre, activités sportives, ... seront au programme pour un été réussi !

Festival d'été

Jusqu'au 29 août dans les rues du Centre-Ville



Samedi 27 juin → 15h/19h

Dan Morgan / Guitariste pop-rock
Mad Sax / Saxophoniste électro-jazz
Marie Dana / Saxophoniste jazz-soul
Sms / Trio : piano, guitare chant, batterie funky groove
David Bitton / Guitariste jazz-flamenco

Samedi 4 juillet → 15h/19h

Moïse Melende / Guitariste jazz-blues
Anthony & Mike / Guitare et harmonica rock-blues
Duo Isaïde / Duo harpe et violon musique classique
Habib Nidhal / Duo guitare et chant musique orientale
Senny Camara / Musique sénégalaise kora et chant

→ 16h30

La Compagnie des Lucioles
 « Alice au pays des merveilles » théâtre

Samedi 11 juillet → 15h/19h

Julien Kmiec Duo / Guitare Jazz
Oukadi Duo / Piano guitare luth musique orientale
Niarock / Duo guitare musique flamenco
Jess & Esteban / Duo guitare chant rock pop
Denis Muller / Guitare funky blues

→ 16h30

La Compagnie des Lucioles / « Ikilou » théâtre

Samedi 18 juillet → 15h/19h

DJ Django / Natural spirit
DJ Simon A. / Electro house
DJ Nikos / Hip Hop funky
Claude Saturn / Loop percussion Haiti
DJ Majed / Techno électro

Samedi 25 juillet → 15h/19h

Bertrand Allaume / Bassiste musique jazz fusion
 en alternance avec
Léna Luce / Guitare voix chanson française
Vincent Martin et les Ami.e.s du Bord de l'eau
 « Sortie de rue » théâtre de rue
Montmartre à Compiègne / Expo démo artistes locaux
 et Street art urbain - Concerts chansons françaises

Samedi 1^{er} août → 15h/19h

Ali Danel
Jess / Karaoké français avec participation des passants
Benoit Bertrand duo / Duo piano chant pop rock
Fred Debrain duo / Contrebassiste et guitare
 chant rock Billy
David Bitton / Guitare flamenco jazz

Mercredi 5 août

Car podium Région

Samedi 22 août → 15h/19h

Comeback 80 / Batterie, piano guitare
 et voix musique Années 80
Les Doigts Cassés / Trio Jazz manouche
Benoit Bertrand duo / Duo piano chant pop rock

Ismael & Léna Ledesma / Guitare folk + harpe
 musique paraguayenne et chanson française
Soem / Chanson française, folk musique

Samedi 29 août → 15h/19h

Sweety Smarties / Groupe de musique Funky-Soul
Denis Muller / Guitare, saxophone et voix
 musique pop rock
Soem / Chanson française, folk musique
Senny Camara / Musique sénégalaise, kora et chant
Bertrand Allaume / Bassiste musique jazz fusion

Animé par **EL PRESIDENTE (Sergio)**

Sur les marchés : samedis matins

→ Scène ouverte aux artistes
 sur inscription au 06 29 27 28 20

Festival des Forêts

Pour cette 28^e édition, le Festival des Forêts a su se réinventer pour assurer la sécurité de tous.

→ Bains de forêts musicaux

Le bain de forêt musical est inspiré du *Shinrin yoku* japonais. Sous la conduite d'un médiateur, le groupe de 20 personnes maximum profite d'un parcours en forêt de 3 heures, rythmé par des pauses musicales.

Samedi 27 juin → 10h-13h

Choisy-au-Bac, avec Christian-Pierre La Marca

Dimanche 28 juin → 10h-13h

Vieux-Moulin, avec Christian-Pierre La Marca

Samedi 4 juillet → 10h-13h

& dimanche 5 juillet → 10h-13h et 15h-18h

Vieux-Moulin, à Saint-Pierre-en-Chastres

Vendredi 10 juillet → 18h-21h

Tracy le Val, au Domaine Saint Mard

Samedi 11 juillet → 10h-13h

Vieux-Moulin, avec Thomas Lefort

Dimanche 12 juillet → 10h-13h

Saint-Jean-aux-Bois, avec Thomas Lefort

Mardi 14 juillet → 10h-13h

Vieux Moulin, à Saint-Pierre-en-Chastres

→ Ateliers des P'tites zoreilles, pour les 4-10 ans

Mercredi 24 juin → 16h

Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne :
 Les instruments dans la mythologie, avec Xavier Méchali

Mercredi 1^{er} juillet → 16h

Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne :
 Les Dieux font du bruit, avec Xavier Méchali

Mercredi 8 juillet → 16h

Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne :
 La harpe dans l'Antiquité, avec Isabelle Guérin.

→ Concerts en famille :

Samedi 4 juillet → 16h

Jardin du Cloître à Compiègne :
 D'Ulysse, roi d'Ithaque à Batman

→ Concerts intimes :

Jeudi 2 juillet → 18h

Église de Rethondes : Concert des lauréats du
 prix Alfred Cortot - Nour Ayadi, piano

Jeudi 2 juillet → 20h30

Église de Rethondes : Concert des lauréats du
 prix Alfred Cortot - Julian Trevelyan, piano

Dimanche 12 juillet → 18h

Église de Pierrefonds : Nicolas Stavy, piano



→ Musique en forêt :

Samedi 27 juin → 18h

Église de Saint-Crépin-aux-Bois : Beethoven et la nature,
 avec Lise de la Salle et Christian-Pierre La Marca

Dimanche 5 juillet → 18h

Abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois : 100% Beethoven -
 Pieter Jelle de Boer et Els Biesman, orgue et piano

Mardi 14 juillet → 18h

Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres :
 Concert en forêt - Vassilena Serafimova

Programme complet sur :
www.festivaldesforets.fr ou au 03 44 40 28 99

→ Un air de fête en centre-ville

Pour égayer le centre-ville, les rues piétonnes sont sonorisées les après-midis de 14h à 19h ainsi que les mercredis et samedis matins.

Les rues des Pâtisseries et de l'Etoile ont été recouvertes de parapluies multicolores tandis que les rues Saint-Nicolas et Jeanne d'Arc ont été décorées avec des fanions aux couleurs de Compiègne.



→ Des rues du centre-ville deviennent piétonnes

Certains week-ends de juillet-août, pour permettre la tenue de manifestations comme « Montmartre à Compiègne », la rue Saint-Corneille est rendue aux piétons.

Du 20 juin au 4 octobre, la rue de l'Etoile est également piétonne tous les soirs à partir de 18h, ainsi que les samedis matins jusqu'à 14h. À ces mêmes horaires, la rue du Croissant est également fermée à la circulation.

→ Marché mensuel d'antiquités-brocante

Le marché d'antiquités-brocante aura lieu en juillet-août, le 2^e samedi du mois de 7h30 à 17h30 place de l'Hôtel de Ville.

→ Chasse au trésor sur l'histoire de la ville

Du mercredi 1^{er} juillet au dimanche 25 octobre
 Le parcours de visite de la ville historique sur l'application « De Charles le Chauve à Napoléon III » de l'Office de Tourisme de l'agglomération servira de support à une chasse au trésor/jeu de piste pour les visiteurs qui souhaiteront découvrir la ville de façon ludique. Pour participer, téléchargez l'application « Compiègne et sa région » et l'itinéraire « De Charles le Chauve à Napoléon III » à partir des QR Code collés sur les vitrines des commerçants.

LES IMAGES DU MOIS



Pendant tout l'été, un vaste programme d'animations va égayer le centre-ville.



◀ Habitants et commerçants de Compiègne bénéficient de masques de l'ARC et de la Région dès les premiers jours du déconfinement.



L'artiste compiégnois Nikko Tab expose une œuvre symbolisant le Covid-19, place de l'Hôtel de Ville.



◀ Les bibliothèques Saint-Corneille et Jacques Mourichon proposent un service de prêt de livres en « drive », sur réservation.



L'Office de Tourisme de l'ARC se délocalise dans un chalet rue Napoléon, durant la fermeture de ses locaux.



◀ Le manège de la place de l'Hôtel de Ville est de retour, à la plus grande joie des tout-petits.



Le Préfet de l'Oise rend visite aux commerçants compiégnois.



◀ Des « Temps d'accueil scolaire » sont mis en place par la Ville, en complément d'un accueil obligatoirement restreint dans les écoles.



La vie reprend dans les restaurants et sur les terrasses des cafés.

La reprise



Depuis notre déconfinement progressif, j'entends ça et là les pessimistes qui nous annoncent une crise économique et sociale sans précédent, ou au contraire les optimistes forcenés qui nous prédisent une reprise très rapide. Je pense que nous devons tous être humbles par rapport à cet épisode sans précédent et j'opte pour une position plus mesurée et équilibrée.

une position plus mesurée et équilibrée.

Certes ce ne sera pas facile et tous ne s'en sortiront pas bien. Des commerces vont fermer, des entreprises vont licencier. Près de la moitié des dirigeants indiquent subir des problèmes de trésorerie. Nous n'avons pas le choix, nous devons lutter pour pouvoir tourner la page de cette crise le plus vite possible et j'ai confiance en notre capacité à être inventif, créatif et courageux.

La reprise est aussi de la responsabilité des édiles. Seuls des investissements publics importants peuvent soutenir l'activité économique et une action volontariste. Tout d'abord et pour intervenir en urgence nous avons voté, au titre de l'ARC, la création d'un fonds de relance économique exceptionnel de 1,6 M€. Grâce à l'amélioration de la situation financière de la collectivité de ces dernières années, Compiègne a également pu maintenir un budget d'investissement de 9,7 M€ bénéfique pour les entreprises et, si la crise sanitaire n'est pas sans conséquences sur nos équilibres budgétaires, nous maintiendrons notre engagement pour sauvegarder l'emploi.

Durant 2 mois et demi, j'ai vu notre territoire s'engager spontanément dans une nouvelle voie, celle de la solidarité et je fais le vœu que cet esprit d'entraide perdure, nous en aurons besoin. Je vous invite à l'exprimer tout l'été en appréciant de nouveau nos commerces de proximité, en renouant avec les produits du terroir, et en consommant local. La ville a mis tout en œuvre pour vous proposer un été de qualité avec de nombreuses animations. Profitons aussi des beaux jours pour nous ressourcer en forêt et parcourir les 22 communes de l'ARC à travers les pistes cyclables, pour reprendre les bonnes habitudes entre amis et passer du temps avec nos familles. Profitons de la vie, profitons de l'été.

Très bonnes vacances à tous !

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

“Allô, Monsieur le Maire...”
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone, le lundi 20 juillet entre 8h30 et 9h30.

Retrouvez toute l'actualité du Compiégnois "en images" sur : www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :

Facebook, Instagram, Twitter Compiègne et son agglomération

S O M M A I R E

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ.....	P2	SOCIAL	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
ANIMATIONS DE L'ÉTÉ (SUITE).....	P5	AMÉNAGEMENT	P14
COMMERCES.....	P7	SÉCURITÉ / VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL	P8 & 9	SPORT	P16

RESTAURANT
la Table d'Elisa

NOUVEAU : un établissement fraîchement rénové pour vous accueillir !

Nos spécialités poissons et fruits de mer sur place ou à emporter !

HÔTEL DU NORD
 ★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
 Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
 contact@hoteldunordcompiègne.com
 www.hoteldunordcompiègne.com

Les jours Confort *Addict* **Stressless**

Le repose-pieds **OFFERT***
 et **-500€** sur votre canapé*

Il est temps d'en profiter du 19 juin au 1^{er} août 2020.

MEUBLES • SALONS • LITIERES • DÉCORATIONS
RUGGERI
 CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

41 Rue Notre-Dame-de-Bon-Secours, Compiègne
 www.ruggeri.fr - 03 44 20 11 61

* Voir conditions auprès de votre revendeur Stressless.

ANDRÉ
 CONSTRUIRE & RÉNOVER

10 ans de confiance

Entreprise générale de bâtiment
 Tous types de projets
 Pour particuliers, professionnels et industriels

Bureaux & siège
 19 bis, route de Choisy
 60200 Compiègne

Salle d'exposition
 29, rue d'Austerlitz
 60200 Compiègne

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
 SHOW ROOM

Tél. : 03 64 21 53 89
 www.andresarl.fr

LITSALONS
 CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE

LITERIE FIXE - LITERIE ELECTRIQUE
 LITS GIGOGNE - TÊTES DE LITS - MATELAS
 CANAPÉ CONVERTIBLE - CANAPÉ LIT

SOLDES • SOLDES • SOLDES • SOLDES

03 44 20 62 62

1, rue Notre-Dame de Bon Secours
 60200 COMPIÈGNE (centre-ville)
 Parking VINCI rue de Bouvine à proximité.

l'aide à domicile **ADHAP**

ADHAP
 présent plus que jamais à vos côtés.

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*
 *(selon art. 199 sexdecies du CGI)

ADHAP vous accompagne dans vos sorties, s'occupe de vos courses et réalise pour vous l'entretien de votre lieu de vie dans le respect de protocoles d'hygiène stricts.

Un simple appel et tout s'organise dans les 48h !

INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE L'A.R.C. **03 44 36 72 96**
 adhapp60a@adhapp.fr

www.adhapp.fr

Piles et garanties offertes pendant 4 ans*
 Offre valable jusqu'au 31 Juillet 2020

BENOIT
 Audition
 dites OUI à la vie !
 www.benoit-audition.fr

40 CENTRES DE SANTÉ AUDITIVE EN HAUTS-DE-FRANCE

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Compiègne Parc

Du lundi 13 juillet au dimanche 16 août



➔ Parc de Bayser

Tous les jours de 14h à 20h

Cette année, pour s'adapter au contexte sanitaire, Compiègne Plage se réinvente et devient « Compiègne Parc ». L'équipe d'animateurs fera preuve de créativité pour que l'été à « Compiègne Parc » vous laisse des souvenirs inoubliables et ce, en toute sécurité.

Des activités ouvertes gratuitement à tout public, avec au programme : animations ludiques sportives et culturelles en semaine (pêche aux canards, jeux d'antan, tir à l'arc, parcours d'obstacle, football américain, volley-ball, activités fitness/danses, lecture de contes, initiation secourisme, art floral japonais,...)

Le week-end : animations musicales, ferme pédagogique et autres surprises !

TEMPS FORTS

- **Vendredi 17 juillet** : Inauguration de Compiègne Parc. Ouverture dès 16h30. Manège volant, animation musicale et restauration à partir de 18h puis 1^{ère} séance de cinéma en plein air : *La ch'tite famille* de Dany Boon.
- **Vendredi 7 août** : Ouverture à partir de 16h30. 2^e séance de cinéma en plein air : *Yao*, de Philippe Godeau
- **Dimanche 16 août** : Clôture. Ouverture dès 16h. Manège volant, animation musicale et restauration à partir de 18h.

Centres de loisirs

Du 6 au 31 juillet et du 3 au 26 août

Les centres de loisirs accueilleront les enfants de 3 à 16 ans du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Une centaine d'animateurs qualifiés et directeurs de centres encadrera les jeunes vacanciers et leur proposera un large éventail d'activités sportives, culturelles et ludiques adaptées à chaque tranche d'âge, dans le respect des gestes de distanciation physique.

De manière à garantir un accueil de qualité aux familles, tout en respectant les gestes barrières, des locaux supplémentaires seront ouverts afin d'accueillir tous les enfants.

Au programme : grands jeux dans les parcs de la ville par groupe de 10 personnes, sorties vélos en forêt de Compiègne, pique-niques, veillées, sorties à la base nautique et à la ferme, activités manuelles, séjours en camping si les instructions départementales y sont favorables. Possibilité de manger à la cantine le midi.



Fêtes des centres de loisirs :

- **28 juillet** : Hammel et Prévert
- **29 juillet** : Pompidou B et Pompidou 1
- **30 juillet** : Hersan et Jeanne d'Arc
- **24 août** : Fête de tous les centres du mois d'août à l'école Faroux A

Centres municipaux

Les centres municipaux proposent une formule d'animation combinant « devoirs de vacances » le matin et animations ludiques et sportives l'après-midi.

Inscriptions et renseignements au : 03 44 20 71 00

Pôle Jeunesse/BIJ

Pour les adolescents à partir de 13 ans, des animations sont proposées durant l'été (mini séjours, activités nautiques...).

Places limitées. Inscriptions et renseignements au : 03 44 20 71 00

➔ Reprise de l'activité sportive des clubs

La ville de Compiègne œuvre pour faciliter la reprise progressive et adaptée des activités associatives, selon des règles qui s'appuient sur les recommandations de l'État.

Depuis le 2 juin, tous les équipements sportifs sont autorisés à recevoir du public, avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

Été des jeunes

Les associations sportives proposeront des initiations gratuites au sein du dispositif « Compiègne-Parc » situé au Parc de Bayser. Elles seront encadrées dans le respect des gestes de distanciation physique. Les clubs adapteront leurs séances afin de permettre aux enfants de découvrir des sports qu'ils ne connaissent pas ou peu, l'objectif étant que les enfants puissent trouver le sport dans lequel ils s'épanouiront dès la rentrée de septembre.

Les animations sportives proposées s'inscrivent dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 ».

Piscine de Mercières

La piscine de Mercières accueille de nouveau le public depuis le 13 juin avec un protocole sanitaire strict.

Horaires d'ouverture et recommandations sur : www.compiègne.fr



Associations

• **L'association La Joie des Gosses**, en partenariat avec le service Politique de la Ville, organise des mini-séjours : deux séjours du lundi au vendredi en poney-club avec 8 enfants (7 à 10 ans) et deux séjours en base nautique pour 10 enfants de 11 à 14 ans en juillet/août.

Renseignements et inscriptions au 03 44 20 37 37

• **Les Sœurs Franciscaines** proposent plusieurs centres de vacances pour les filles de 6 à 17 ans : Cosqueville (Normandie), Le Val André (Côtes d'Armor) et Crozon du 3 au 24 juillet, La Croix-Fry (Haute-Savoie) du 27 juillet au 12 août. Renseignements au 03 44 23 21 14

Expositions

➔ Installation de sculptures monumentales hors les murs

À partir du samedi 20 juin

Centre-ville

En étroite collaboration avec la Galerie Bayart, 6 sculptures monumentales seront installées dans divers lieux de la ville : *le Masque de gorille* au parc de Songeons, *David et Goliath* sur la place de l'Hôtel de Ville, *Oros et Persée* dans les rues piétonnes et rue de l'Écu.



➔ Liberté retrouvée, comme un cheval sauvage - Photos de Thomas Gizolme et Aline Diépois

De juillet à septembre

Rues commerçantes

Alors que nous goûtons à nouveau le plaisir de nous promener en forêt et de nous asseoir aux terrasses des cafés, ce parcours photographique mettant en scène un cheval dans des lieux naturels, symbolise nos retrouvailles avec la liberté. Il nous mènera, à travers les rues commerçantes de notre ville, du Cloître Saint-Corneille au Haras, lieu central de la place du cheval dans l'histoire de l'agglomération et dans son développement.



➔ Arbres

Peintures de Joss Blanchard

Du samedi 4 juillet

au dimanche 20 septembre



Espace Saint-Pierre des Minimes

Fascinée par les arbres majestueux autour du château, Joss Blanchard concentre son art sur le thème de l'Arbre. En partenariat avec le Festival des Forêts, un intermède musical sera offert le samedi 4 juillet avec le quintette *Le Concert Impromptu* sur le parvis des Minimes.

Entrée libre, ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h. Rens. 03 44 40 84 83.

➔ Un été en BD

À partir du samedi 18 juillet

Dans le cadre de l'Année de la bande dessinée, le musée Antoine Vivenel et le Mémorial de l'internement et de la déportation organisent conjointement des expositions de planches originales d'auteurs contemporains sur le thème de l'histoire. Des objets issus des collections des musées et du Mémorial de Compiègne compléteront les parcours de visite, tout en faisant écho aux dessins exposés.



Au Centre Antoine Vivenel

17, rue James de Rothschild

• Rahan et la Préhistoire

Pour fêter les 50 ans de la naissance du héros iconique *Rahan*, dont le récit se déroule à l'époque d'une préhistoire de fiction, le musée Antoine Vivenel a choisi de s'associer avec la galerie Huberty & Breyne pour présenter une sélection d'une quarantaine de planches originales de *Rahan* réalisées durant la décennie 1969-1979.

Au Mémorial de l'internement et de la déportation

2bis, avenue des Martyrs de la Liberté

Le Mémorial de l'internement et de la déportation propose deux expositions mettant en avant le travail de deux auteurs contemporains sur le thème de la Seconde Guerre mondiale et de la déportation.

• Le Rapport W de Gaétan Nocq

Au travers de son très bel album *Le Rapport W*, Gaétan Nocq raconte les 947 jours d'enfer de Witold Pilecki, capitaine de cavalerie, membre de l'Armée secrète polonaise, et interné au camp d'Auschwitz, dont une trentaine de planches originales et ses carnets préparatoires seront présentés, en partenariat avec la galerie Daniel Maghen.

• La Déconfiture de Pascal Rabaté

Pascal Rabaté, auteur de bande dessinée et cinéaste (*Les Petits Ruisseaux, Ni à vendre ni à louer*), présente les planches originales - et pour certaines inédites - de son album *La Déconfiture*. En juin 1940, c'est la débâcle de l'armée française et l'exode pour de nombreux civils. À travers le destin d'un simple bidasse, l'auteur raconte les jours qui virent la reddition de l'armée.

Ouverture : mardi, samedi et dimanche : 10h-13h / 14h-18h (pour le musée) 10h-18h (pour le Mémorial) ; mercredi, jeudi et vendredi : 14h-18h
www.musee-vivenel.fr / 03 44 20 26 04
www.memorial-compiegne.fr / 03 44 96 37 00

➔ Les musées vous accueillent

Le musée Antoine Vivenel, le musée du cloître Saint-Corneille et le musée de la Figurine historique sont ouverts au public, uniquement en visite libre.

Ouverts : mardi, samedi et dimanche : 10h-13h / 14h-18h ; mercredi, jeudi et vendredi : 14h-18h. Plein tarif : 4 €. Tarif réduit : 3 €. Gratuit le 1^{er} dimanche du mois et pour les - 26 ans. Billet unique donnant accès aux musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique. Entrée libre au musée du cloître Saint-Corneille.

SOLDÉS D'ÉTÉ

Les bonnes affaires sont en
CENTRE-VILLE

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS,

consommons  local

**ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

Ville de
Compiègne



FACC



Association des Commerçants Non Sédentaires de Compiègne
Association des Commerçants et Prestataires de service de la Victoire
Union des Commerçants du Centre Commercial de Royallieu

COMMERCES

Intermarché « Les Grands chemins » ouvre ses portes le 30 juin

Initialement prévue le 13 mai dernier, l'ouverture du nouveau centre Intermarché « Les Grands Chemins » à Royallieu a été repoussée au 30 juin en raison de la crise sanitaire du COVID-19 et des délais supplémentaires engendrés pour la finalisation des travaux.

Doté d'une architecture moderne et épurée sur une surface d'environ 3000m², le nouvel Intermarché prend en compte les enjeux environnementaux de demain : en témoignent la plantation de près de 180 arbres sur le nouveau site, la présence de 6 bornes de recharge pour voitures électriques ou encore l'implantation de près de 1000 panneaux solaires sur le toit du nouveau bâtiment.

Un ancrage local

« L'équipe de direction a décidé d'axer le développement de ce nouvel Intermarché sur les produits frais et bio ainsi que sur la fabrication de produits sur place (traiteur, pains, pâtisseries ou encore fumaison) » explique Edouard Fonlupt, l'un des gérants. « Par ailleurs, l'ancrage local du magasin demeure un élément important pour nous. Référencement de producteurs locaux (bières, jambon, viande de l'Oise, etc.) ou encore l'installation de ruches sur le nouveau site afin de fabriquer notre propre miel en sont quelques exemples. Aussi, le nom du nouveau site "Les Grands Chemins" qui fait référence aux grandes allées de la forêt de Compiègne, ainsi que le logo qui évoque les poteaux blancs de la forêt domaniale, témoignent de cet ancrage local ».

Idéalement situé à l'entrée de la ville, ce nouveau centre de commerçants propose de multiples accès pour les clients : soit en voiture via la rocade sud,

l'avenue Pierre et Marie Curie ou encore la rue du Four Saint-Jacques, soit à vélo, à pied ou encore en bus. Il est par ailleurs doté d'un drive avec 8 pistes et propose la livraison à domicile.

16 enseignes complètent l'offre commerciale

L'ensemble du site est à ce jour occupé. Il comprend 16 cellules commerciales dirigées pour la plupart par des chefs d'entreprises indépendants locaux.

Parmi les enseignes présentes : Stokomani, Tom & Co, Optic 2000, une pharmacie, les banques Caisse d'Epargne et Crédit Agricole, deux restaurants (Hippopotamus & Memphis), V&B ou encore Columbus Café. ■



La Ville de Compiègne a profité de cette initiative privée pour améliorer les accès d'entrée de ville et sécuriser les abords du futur centre : limitation à 50 km/h sur l'avenue Pierre et Marie Curie, création de deux voies d'accès de type « tourne à gauche », installation de carrefours à feux synchronisés, accès facilité depuis la rocade sud et la RD 1131 avec création d'un cédez-le-passage et d'une bande cyclable, sécurisation des accès à partir de la rue du four Saint-Jacques par des traçages au sol et la mise en place d'un stop, plantation de tilleuls et bulbes à fleurs sur l'espace public.



Derniers aménagements avant l'ouverture du centre le 30 juin.

Consommons local et soutenons nos commerçants !

Les chèques cadeaux du Compiégnois sont valables dans près de 200 magasins de l'agglomération, tous secteurs d'activités confondus - mode et accessoires, décoration, beauté, gastronomie et alimentaire, jouets, sports et loisirs,...

En offrant ces chèques cadeaux, non seulement vous ferez des heureux parmi ceux que vous aimez, mais, de plus, vous aiderez nos commerçants à reprendre leur activité, après cette longue période de confinement.

Alors n'hésitez plus, profitez de ces chèques cadeaux, simples et faciles d'utilisation, d'une valeur de 10 à 50 euros !



Vous êtes un particulier, vous pouvez vous les procurer :

- à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne place de l'Hôtel de Ville,
- à l'Accueil fleuri, rue Bernard Morançais à Compiègne,
- à la cordonnerie Jérôme Capron au Centre commercial d'Intermarché à Margny-lès-Compiègne.

Entreprises, comités d'entreprises, collectivités, associations, peuvent contacter :

- Gérard Sébastien par mail à : sebastienge@wanadoo.fr ou au 06 67 46 32 64.

Retrouvez la liste des magasins sur : www.commerces-compiegne.fr ■

QUARTIERS

Les comités d'intérêts locaux de quartiers... une ambition pour et avec les Compiégnois

Comme nous l'avons annoncé, dès septembre, votre municipalité va mettre en place avec les habitants un comité d'intérêt local de quartier dans chaque quartier de la ville.

L'objectif est de construire l'avenir de Compiègne avec les Compiégnois en leur donnant la parole et le pouvoir d'agir, en les écoutant, en prenant en considération leurs propositions et en leur permettant de participer à l'élaboration des projets.

Notre souhait est d'encourager l'engagement citoyen en associant les habitants à la construction de l'intérêt général.

Le rôle du comité sera de s'informer, contribuer à la réflexion et participer à l'évolution du quartier en étant force de propositions auprès de la mairie sur les besoins locaux, les projets de travaux et d'aménagement, les actions à mener pour améliorer la vie sociale des quartiers et de la ville.

Ce projet sera piloté par les élus délégués à la coordination des comités et les élus délégués de quartiers. Des contacts avec les associations seront prochainement pris et des réunions seront rapidement organisées pour expliquer le déroulement de la mise en place, et la constitution des comités ainsi que le cadre de leur action.

Contacts : xavier.bombard@mairie-compiegne.fr - kamel.touih@mairie-compiegne.fr ■

NOUVEAUX COMMERCES



"Kidiliz", boutique de vêtements pour enfants et adolescents, 10 rue des Bonnetiers.



"Belles trouvailles", boutique d'articles d'occasion dédiée aux enfants, 46 rue Jeanne d'Arc.

DOSSIER

**Philippe MARINI**

Maire de Compiègne
Président de l'ARC
Sénateur Honoraire de l'Oise

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

35 membres de la liste "Compiègne, la dynamique" menée par Philippe Marini ont été élus dès le premier tour des élections, le dimanche 15 mars 2020, avec 57,86% des suffrages exprimés.

**Arielle FRANÇOIS**
5^e adjointe

Députée à l'action culturelle, aux relations internationales et au quartier des Sablons
Présidente de la commission d'appel d'offres par délégation du Maire

**Oumar BA**
6^e adjoint

Député à l'intégration, au respect des diversités, à la politique de la ville, aux nouvelles actions de restructuration urbaine, à la coopération décentralisée, aux centres de loisirs et au quartier du Clos des Roses

**Dominique RENARD**
7^e adjointe

Députée à la petite enfance et aux quartiers Royallieu - Pampidou, Camp de Royallieu, squares Jean Moulin, du Vivier Corax et de Mercières

**Sophie SCHWARZ**
1^{er} adjointe

Députée à l'enseignement, à la réussite éducative et au quartier Bellicart

**Eric DE VALROGER**
2^e adjoint

Député à la sécurité publique et aux relations avec les cultes
Vice-président du Conseil Départemental de l'Oise
Vice-président de l'ARC

**Sandrine DE FIGUEIREDO**
3^e adjointe

Députée aux affaires sociales
Vice-présidente déléguée du Conseil Communal d'Action Sociale
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Oise

**Nicolas LEDAY**
4^e adjoint

Député aux travaux, aux bâtiments communaux et aux transports
Vice-président de l'ARC

**Christian TELLIER**
10^e adjoint

Député aux sports et aux relations avec les associations sportives

**Evelyse GUYOT**
11^e adjointe

Députée aux fêtes et aux manifestations événementielles, à la gestion des salles municipales et au quartier Royallieu Village

**Marc-Antoine BREKIESZ**
12^e adjoint

Député à la voirie et à l'aménagement urbain

**Françoise TROUSSELLE**

Maire adjoint honoraire déléguée à l'information et à la communication, au suivi de l'aménagement du « pôle Gare » et aux quartiers Centre-Ville et Petit Margny

**Eugénie LE QUÉRÉ**

Conseillère municipale déléguée à l'écologie et au développement durable et au quartier Saint-Lazare/Les Avenues

**Benjamin OURY**

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux grands projets

**Claudine GRÉHAN**

Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'animation du Centre-Ville

**Pierre VATIN**

Conseiller municipal délégué à la vie associative
Député de l'Oise

**Richard VÉLEX**

Conseiller municipal délégué au logement social et aux quartiers Royallieu Village, Royallieu - Pampidou, Camp de Royallieu, squares Jean Moulin, du Vivier Corax et de Mercières

**Xavier BOMBARD**

Conseiller municipal délégué à la coordination des comités d'intérêts locaux de quartiers et au quartier Saint-Lazare/Les Avenues

**Kamel TOUIH**

Conseiller municipal délégué à la coordination des comités d'intérêts locaux de quartiers et au quartier Bellicart

**Alou BAGAYOKO**

Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs de proximité, à l'intégration de la jeunesse par le sport et aux quartiers Les Maréchaux et Les Jardins

**Nicolas COTELLE**

Conseiller municipal délégué aux finances et à la transformation numérique

**Jihade OUKADI**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjoint à la politique de la ville, chargée de la jeunesse et des centres de loisirs, et aux quartiers Les Maréchaux et Clos des Roses

**Sidonie GRAND**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe chargée de l'action culturelle, et auprès de l'adjointe chargée de la vie économique, chargée de la promotion touristique

**Emmanuel PASCUAL**

Conseiller municipal délégué auprès de la 1^{ère} adjointe, chargé de l'innovation et des relations avec l'enseignement supérieur, et au quartier Capucins/Eglise Saint-Germain

**Abdelhalim BENZADI**

Conseiller municipal délégué auprès de l'adjoint chargé de la sécurité publique et des relations avec les cultes

**Marie-Christine LEGROS**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe aux affaires sociales, chargée des personnes handicapées, et au quartier de la Victoire
Présidente de la commission communale de sécurité

**Martine JACQUEL**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe aux affaires sociales, chargée des relations avec les professions de santé, et au quartier des Sablons

**Monia LHADI**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjoint chargé de la politique de la ville, et aux quartiers Petit Margny et de la Gare

**Maria ARAUJO DE OLIVEIRA**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe chargée de la petite enfance, auprès de l'adjointe chargée de l'enseignement et de la réussite éducative, et au quartier du Camp de Royallieu

**Justyna DEPIERRE**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe chargée des relations internationales et auprès de la 1^{ère} adjointe pour la « Maison des Parents »

**Nicolas HANEN**

Conseiller municipal délégué auprès de l'adjoint chargé de l'intégration et du respect des diversités

**Hayate EL GHARMAOUI**

Conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe chargée des fêtes pour les jeunes publics et le Ziquodrome, auprès de l'adjoint chargé de la politique de la ville pour la coopération décentralisée, et aux quartiers Royallieu - Pampidou, Camp de Royallieu, squares Jean Moulin, du Vivier Corax et de Mercières

**Fabienne JOLY-CASTE**

Conseillère municipale déléguée au quartier Les Veneurs

Commissions municipales

- Première commission : Finances et administration générale
Président : Nicolas COTELLE
- Deuxième commission : Travaux, bâtiments communaux et transports
Président : Nicolas LEDAY
- Troisième commission : Voirie et aménagement urbain
Président : Marc-Antoine BREKIESZ
- Quatrième commission : Économie et urbanisme
Présidente : Martine MIQUEL
- Cinquième commission : Affaires sanitaires & sociales et petite enfance
Présidente : Sandrine DE FIGUEIREDO

- Sixième commission : Enseignement et formation
Présidente : Sophie SCHWARZ
- Septième commission : Action culturelle
Présidente : Arielle FRANÇOIS
- Huitième commission : Sports et jeunesse
Président : Christian TELLIER
- Neuvième commission : Écologie et développement durable
Présidente : Eugénie LE QUÉRÉ
- Dixième commission : Fêtes et événements
Présidente : Evelyse GUYOT
- Onzième commission : Politique de la Ville
Président : Oumar BA

- Douzième commission : Sécurité
Président : Éric DE VALROGER

- Commission d'Appels d'offres :
Présidente déléguée : Arielle FRANÇOIS
- Commission de délégation de service public
Présidente déléguée : Arielle FRANÇOIS

Conseillers municipaux de l'opposition

« Le PACTE »

**Daniel LECA**

Conseiller régional des Hauts-de-France

**Sylvie MESSERSCHMITT****Serdar KAYA****Solange DUMAY****Etienne DIOT****Emmanuelle BOUR****Anne KOERBER**

(À compter du 08/07, suite à la démission de Bruno Guillemain)

« Rassemblement pour Compiègne »

**Jean-Marc BRANCHE**

Conseiller régional des Hauts-de-France

Intermarché

COMPIÈGNE

Ouverture mardi 30 juin !



**LA NOUVELLE ADRESSE
OÙ MIEUX MANGER
POUR MOINS CHER**

Situé au niveau du rond-point de MERCIÈRES.

ET AUSSI
À DÉCOUVRIR



columbus
CAFÉ & CO

NOUVEAUX HORAIRES : du lundi au samedi de 8h30 à **20h30** et le dimanche de 9h00 à 12h30.

SOCIAL

Canicule : jusqu'au 31 août, bénéficiez d'une veille bienveillante !

A Compiègne, les personnes fragiles peuvent bénéficier d'une veille renforcée durant les fortes chaleurs de l'été, à condition de se faire recenser auprès du CCAS.

Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Compiègne tient un registre nominatif recensant les personnes fragiles et isolées afin de leur faire bénéficier, en cas de risques exceptionnels, d'une veille bienveillante. Ainsi, en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours, le CCAS prend directement contact avec les personnes recensées.

La demande d'inscription est réalisée par la personne concernée, par son représentant légal, ou par un tiers, au CCAS, par téléphone au 03 44 40 72 35.

Les informations à donner sont :

- Nom, prénom de la personne et sa date de naissance,
- Les coordonnées : adresse, téléphone,

- La personne à contacter en cas d'urgence,
- Les coordonnées du service intervenant à domicile,
- Le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande d'inscription

Du 1^{er} juin au 31 août, la cellule de veille est renforcée

Les personnes peuvent également téléphoner au 03 44 40 72 35 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h pour signaler leur état de santé ou des symptômes inhabituels. En plus de rappeler quelques gestes utiles pour lutter contre les fortes températures, l'équipe du CCAS s'assurera que les personnes ne manquent pas d'eau, de médicaments,...



1720 tickets de manège offerts aux enfants des personnels de santé

Le manège a fait son retour sur la place de l'Hôtel de Ville le samedi 23 mai dernier.

Dans le cadre d'un partenariat entre le propriétaire du manège Daniel Pourrier et la Ville de Compiègne, 1720 tours de manège ont été offerts aux enfants des personnels de santé et administratifs du Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon et de la Polyclinique Saint-Côme, à raison d'un ticket par enfant. Une façon de souligner l'action des soignants dans la lutte contre le Covid-19 et de les remercier pour leur engagement.

Quelques conseils en période de fortes chaleurs :

- ➔ je bois 1,5 litre d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool.
- ➔ je mange normalement (fruits, légumes, soupe,...)
- ➔ je mouille ma peau plusieurs fois par jour
- ➔ je ne sors pas aux heures les plus chaudes de la journée
- ➔ je recherche des endroits frais ou climatisés
- ➔ je maintiens mon logement à l'abri de la chaleur, en fermant les volets le jour et en ouvrant les fenêtres la nuit
- ➔ je donne des nouvelles à mon entourage et à mes proches
- ➔ j'appelle le 15 en cas de signaux d'alerte (crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées, propos incohérents,...)



ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE

21

Connaissez-vous la valeur de votre bien ?
OBTENEZ UNE ESTIMATION GRATUITE

Entre : **217 800 €** & **293 200 €**

CENTURY 21 INFINITY UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE DEPUIS + DE 18 ANS !

Century 21 Infinity
4 agences pour mieux vous servir

COMPIÈGNE 28, rue Saint-Cornelle 03 44 23 22 21
 LACROIX-SAINT-OUEN 138, rue Nationale 03 44 91 04 04
 RESSONS-SUR-MATZ 59, place André Léger 03 44 85 84 64
 THOUROTTE 1 bis, rue Jean Jaurès 03 44 43 03 88

century21.fr

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

SOLDES

Du 15/07 au 11/08/2020



Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

La Canopée

- À Compiègne (60)
- Du T2 au T5
- **TRAVAUX EN COURS**

À PARTIR DE 185 000 €
(Stationnement inclus)

PTZ

Loi Pinel

**UNE NOUVELLE VIE
À COMPIÈGNE
S'OFFRE À VOUS !**

- Proximité immédiate de la forêt,
- À quelques minutes du centre ville de Compiègne, au sein du nouveau quartier du Camp des Sablons,
- Des appartements du 2 au 5 pièces, avec espace extérieur pour chaque logement (21m² moyen),
- Des prestations de qualité pour plus de sécurité et de confort.

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* Service & appel gratuits

ESPACE DE VENTE
Avenue de Verdun
60200 COMPIÈGNE

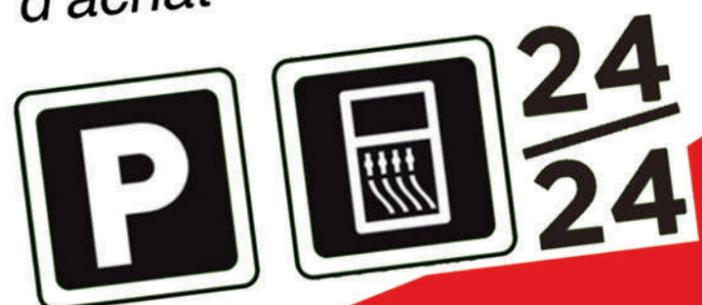
Dans le cadre de crise du Covid-19, l'espace de vente est accessible uniquement sur rendez-vous. Toutes les normes sanitaires sont mobilisées (gel, masque, nettoyage...) pour vous recevoir en toute sécurité.

 **Auchan**
COMPIÈGNE

Ouvert
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h30
et le dimanche
de 9h00 à 12h30

- **Poissonnerie**
- **Boucherie**
- **Charcuterie**
- **Fromagerie**
- **Primeur**
- **Cuisine**

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76 € d'achat*



*Voir conditions en magasin



www.auchan.fr



Tél. : 03 44 86 03 06
47/49, rue ND de Bon Secours

COMPIÈGNE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Les fêtes, l'événementiel : moteur de dynamisme d'une ville



Lors de cette longue période de confinement, nous avons constaté oh combien il était difficile de vivre dans la limitation des contacts humains même si les nouvelles technologies de la communication ont permis de continuer à échanger avec notre famille, nos amis....

Ce constat me permet de rappeler l'intérêt des fêtes, de l'événementiel dans une ville. Elles permettent un retour à l'humain, de créer des liens, de regrouper des générations, de dépasser les barrières sociales, de fédérer les habitants autour d'un temps fort mais également de contribuer à l'activité économique d'une ville et pour les grandes manifestations de participer à l'attractivité du territoire.

Les animations offertes aux Compiégnois sont nombreuses et diversifiées et remportent un vif succès par la présence de nombreux spectateurs grâce au dynamisme des associations, des commerçants, des étudiants, des partenaires locaux et institutionnels,...

Si toute cette offre festive permet de se divertir, de partager des moments de joie et de convivialité d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération et voire au-delà de ces frontières géographiques, il ne faut pas négliger les partenaires privés qui deviennent incontournables pour faire naître de grandes opérations festives (NRJ Music Tour, les Masters de Feu, Concours International d'Equitation), pour diminuer les coûts, renforcer l'activité économique de notre

ville par l'accroissement de la fréquentation des bars, des restaurants, des hôtels et valoriser l'image de notre ville.

Je m'efforcerais avec l'ensemble de mes collègues à poursuivre cet objectif du bien-vivre ensemble, avec la volonté d'accentuer la fréquentation du centre ville en fédérant nos idées, nos énergies pour vous proposer une offre encore plus nombreuse, plus diversifiée et prévoir d'autres grands événements.

C'est l'enthousiasme, la reconnaissance du public qui contribuent à stimuler nos énergies et je puis vous assurer que nous en avons.

Je vous propose de nous retrouver pour l'animation « Les rendez-vous de septembre », du 2 au 6 septembre prochain où vous pourrez profiter pleinement des concerts gratuits de grande qualité au jardin du cloître Saint-Corneille.

Je vous invite vivement à consulter le site internet de la ville de Compiègne où le programme des animations est disponible.

Evelyse Guyot

Adjointe au Maire déléguée aux fêtes et aux manifestations événementielles, à la gestion des salles municipales et au quartier Royallieu village

Un urbanisme toujours plus durable...



Ces dix dernières années ont été marquées par un fort développement économique de Compiègne et de son agglomération.

Malgré le départ des instances militaires et les nom-

breuses friches qui nous ont été laissées, notre territoire a su prendre un virage déterminant dans son aménagement urbain, en le positionnant au service du dynamisme économique et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Par une politique de gestion foncière audacieuse et visionnaire, de grandes réalisations ont pu être réalisées, permettant notamment :

- à de nombreuses entreprises (dont certaines de grande renommée internationale) de s'implanter et de se développer dans les zones du Bois de Plaisance, de Mercières ou des Hauts de Margny,
- à l'Université de Technologie de Compiègne de disposer de nouveaux locaux et d'étendre ainsi ses compétences et sa renommée,
- à l'Institution Jean Paul II de regrouper ses sites dans des bâtiments adaptés et d'envisager de futures extensions,
- à la polyclinique Saint-Côme de déménager et de développer de nouveaux services,
- à de grandes enseignes commerciales d'investir le centre-ville et d'accroître son attractivité,
- à des quartiers d'habitations d'accueillir de nouveaux Compiégnois en quête d'un cadre de vie de qualité.

Cette réussite incontestable est le fruit d'un travail de grande ampleur porté par les services de la ville et de l'ARC,

sous l'impulsion particulière de Michel Foubert, ancien premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'économie et grand artisan du développement de Compiègne et de l'ARC.

Au nom de tous les Compiégnois, un grand merci Michel pour toutes ces belles réalisations !

Grâce à cela, de belles perspectives s'offrent à nous et notre devoir de nouvel élu sera de les concrétiser et de les pérenniser :

- Répondre à une demande croissante de logements,
- Anticiper les besoins fonciers pour l'installation et le développement de nouvelles activités économiques,
- Renforcer la qualité urbaine, notamment dans les quartiers populaires et en centre-ville.

Mais tout cela ne pourra se faire qu'en tendant vers un urbanisme toujours plus durable, intégrant les enjeux sociaux, économiques et écologiques avec une utilisation économe des ressources (énergie, eau, foncier,...).

Le réaménagement du quartier de la gare comme futur quartier durable et connecté, relié au centre-ville par les berges de l'Oise, s'inscrit d'ores et déjà dans ce modèle urbain où le développement durable est placé au cœur de nos décisions.

La période de confinement que nous venons de vivre nous conduit à réinventer nos lieux de vie et notre espace urbain, pour les rendre plus conviviaux et offrir aux Compiégnois un cadre de vie encore plus agréable.

Benjamin Oury

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux grands projets

OPPOSITION

LE PACTE

Ensemble, passons un PACTE pour Compiègne



Pour cette première tribune, je tenais à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance en votant pour notre liste. Ce seront donc 6 élus qui m'entoureront tout au long de

ce mandat. C'est ce que j'ai rappelé lors du conseil municipal en affirmant avec force que nous serons des élus qui, bien que minoritaires, agiront toujours dans une logique d'intérêt général. Comme lors de la campagne, au cours des 6 prochaines années de ce mandat nous refuserons toujours les postures politiques et partisanes qui exaspèrent les citoyens.

Nous ne serons jamais des opposants mais des vigilants, des exigeants qui alimenteront le débat municipal pour faire émerger des idées neuves et préparer l'Avenir de Compiègne Tous Ensemble. Nous défendrons les valeurs Républicaines, Écologistes et Sociales pour encourager le bien vivre ensemble tout en étant rigoureux en ce qui concerne l'utilisation des deniers publics.

Dans la mesure où l'espace d'expression qui nous est réservé dans ce magazine est très limitée (trop ?), nous allons développer des outils alternatifs pour vous informer vraiment sur la vie municipale et en particulier sur les décisions qui sont prises par vos élus. Outre notre site internet www.pacte-compiegne.fr, nous aurons régulièrement l'occasion

de venir à votre rencontre et de vous recevoir lors de permanences. Nous organiserons des débats publics dans le but de réfléchir aux enjeux d'avenir et de conserver le lien que nous avons noué lors de la campagne.

Enfin, alors que nous commençons à voir le bout du tunnel de cette crise sanitaire sans précédent, nous tenions à remercier vivement tous les professionnels de santé et plus largement tous ceux qui ont été en première ligne pour faire vivre notre ville ces dernières semaines. Nous avons également une pensée émue pour les victimes et leurs familles. Tout l'enjeu est maintenant de s'assurer d'une réelle relance économique à laquelle chacun doit prendre part. Notre mobilisation sera totale.

Daniel LECA

Avec le PACTE pour Compiègne

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

Gardons le contact

Le scrutin du 15 mars 2020 fut un scrutin atypique, lié à une crise sanitaire sans précédent aux multiples colossales funestes, tant humaines qu'économiques. Nous en déplorons les résultats tronqués liés à l'abstention.

Dès lors, l'expression de notre groupe est circonscrite à la portion congrue, et ne nous permet plus de vous offrir une tribune digne de ce nom. Je vous propose de retrouver mes communiqués et interventions aux conseils municipaux et régionaux sur le profil Facebook Rassemblement pour Compiègne. Vous pouvez également nous écrire à : rassemblementpourcompiegne@gmail.com ou à la mairie.

Jean-Marc BRANCHE

Conseiller Municipal et Régional RN

AMÉNAGEMENT

Travaux de l'été

La période estivale est traditionnellement mise à profit pour réaliser les chantiers d'envergure en matière d'aménagement urbain, voirie, espaces verts, bâtiments communaux, ... mais aussi l'entretien de l'ensemble des équipements. Cette année ne fera pas exception à la règle même si les services ont pris un peu d'avance et profité de la période de confinement pour rénover certains équipements.

➤ Voirie

➤ Ecole d'état-major

Les travaux de requalification du site se poursuivent avec notamment le traitement de la placette face à la porte Chapelle. Un aménagement qualitatif sera réalisé avec la pose de pierres naturelles et la création d'un chemin piétonnier qui va préfigurer la future ouverture du site sur la rue d'Ulm. Le montant des travaux s'élève à plus de 250 000 euros HT. Ces aménagements coïncideront par ailleurs avec la livraison des premiers appartements du groupe Eiffage Immobilier.

➤ ZAC du Camp des Sablons

L'ARC poursuit les travaux de pré-voirie et de viabilisation des lots de la seconde phase d'aménagement de la ZAC du Camp des Sablons, avec notamment le prolongement de l'avenue des Hamadryades et la création des pré-voiries de la place Michel Woimant. Ces travaux correspondent à la création de plus de 800 ml de pré-voirie. Coût total de ces aménagements : plus de 2 millions d'euros HT.

➤ Vivier Corax

Les travaux de requalification du square Vivier Corax se poursuivent cet été avec l'aménagement du mail piétonnier à l'intérieur du site. Ces travaux s'inscrivent dans un ambitieux projet de requalification du site pour un montant de plus de 750 000 euros HT. Portés par la Ville de Compiègne, ces aménagements viennent compléter les travaux de réhabilitation des bâtiments réalisés par l'OPAC.

➤ ZAC du Camp de Royallieu

La ville de Compiègne a fait l'acquisition en 2019 d'un ancien bâtiment militaire d'infirmerie, square de l'Abbé Stock. En lieu et place y seront aménagés 11 lots à bâtir. La première étape de ce programme va consister au désamiantage et à la démolition du bâtiment. Les premiers travaux sont programmés courant août.

➤ Route de Soissons

Ils étaient très attendus par les clubs sportifs de la route de Soissons, le Rugby Club Compiégnois et le Tennis Pompadour. Les travaux de rénovation du parking et des voies d'accès aux clubs se sont traduits par une remise en état et une stabilisation des voiries puis par la pose d'un béton lavé.

➤ Réfection ponctuelle de voies et réseaux

- Réaménagement de voies, trottoirs et chaussées et enfouissement des réseaux (reprise des réseaux basse tension, téléphoniques et d'éclairage public), rue Carnot, entre la rue des réservoirs et la rue de Bournonville
- Rénovation du revêtement de la chaussée, impasse Laville
- Enfouissement des réseaux, rue de Plémont
- Programme de travaux d'accessibilité, place du château : rejointoiement des pavés afin de favoriser le cheminement

des personnes à mobilité réduite, de la rue du Dahomey vers la rue Othenin

- Création d'un réseau d'éclairage public au niveau du Skate park, cours Guynemer
- Réfection de trottoirs avenue de Huy, suite au chantier d'Enedis
- Rénovation de trottoirs et enfouissement des réseaux France Télécom rue Amédée Bouquerel, dans la section comprise entre la rue des Sablons et le boulevard des Etats-Unis.
- Réfection de diverses cours d'écoles : 40 000 euros TTC

➤ Aires de jeux

■ Dans les écoles maternelles de Rothschild et de Royal-lieu, deux aires de jeux vont être rénovées pendant les vacances scolaires. Après le démontage des jeux existants, il sera procédé à la pose d'un sol souple sur une surface 70 m², d'une structure toboggan et de jeux à ressorts.

Certaines aires de jeux feront également l'objet d'aménagements dans les quartiers.

- Square Tainturier, la structure de type « locomotive » sera remplacée par une structure « grimpe urbain » pour que tous les enfants, petits et d'âge moyen, puissent se répartir les activités.
- L'aire de jeux rue du Docteur Roux sera entièrement refaite sur une surface de 70 m² et sera dotée de deux jeux à ressorts (moto et cheval) ainsi que d'une structure toboggan.
- Au parc de Bayser, une aire de jeux sera réalisée en lieu et place de l'aire existante, sur une surface d'environ 250 m², sur le thème du Petit prince.
- Square de l'Echarde, une aire de jeux sera aménagée avec six jeux : un petit manège de style tourniquet, une balançoire, une structure toboggan et trois jeux à ressorts.

➤ Bâtiments communaux

La période de confinement a été mise à profit pour réaliser certains travaux initialement prévus cet été, dans les écoles qui étaient inoccupées.

Ont notamment été réalisés :

- Remise en peinture des classes et couloir du 1^{er} étage de l'école élémentaire Hersan
- Fin de la remise en peinture des menuiseries extérieures de l'école maternelle Jeanne d'Arc
- Aménagement de deux blocs WC pour personnes à mobilité réduite au groupe scolaire Hammel
- Réfection de la corniche et réparation de la façade de la cantine de la maternelle Saint-Lazare (côté cour de l'école)
- Remise en peinture du préau du groupe scolaire Hammel

Les travaux vont se poursuivre cet été avec :

- La remise en peinture des salles de classes de l'école élémentaire Pompidou A.
- Un vaste programme de remplacement des menuiseries extérieures dans plusieurs bâtiments communaux : 12 à l'espace Cyberbase Bellicart ; 22 à l'Hôtel de Ville ; 16 à la Police municipale ; 18 au musée Vivenel.
- Le remplacement des menuiseries au sein des locaux occupés par l'association Saint-Vincent de Paul, 33 rue de Paris.

➤ Équipements sportifs

➤ Gymnase Tainturier

Cette année, le gymnase Tainturier bénéficie d'un important programme de travaux de rénovation. Une première phase a consisté en la fermeture de la tribune pour un coût de 71 860 euros TTC.

La 2^e phase réalisée cet été comprend la mise en conformité de l'équipement, avec la création d'un sanitaire et d'une douche pour personnes handicapées et la réhabilitation de l'ensemble des vestiaires et locaux associatifs. Mise en place d'un système de VMC distinct, réalisation de faux-plafonds, remplacement de l'éclairage existant par des dalles en LED avec détecteurs de présence, rafraîchissement des peintures des murs et sols sont ainsi au programme. Murs et plafonds des locaux d'activités sportives des associations (gymnastique et musculation/fitness) font également l'objet d'une rénovation. Coût des travaux : 93 373 € TTC.

➤ Cercle hippique

Une première tranche de travaux sera réalisée cet été au Cercle hippique pour permettre la reprise des activités au 1^{er} septembre.

Seront effectués :

- La révision totale des toitures et le remplacement de toutes les gouttières ainsi que du dôme du manège
 - Le nettoyage de tous les bâtiments avant la mise en peinture des différentes façades
 - La création d'une nouvelle carrière poney au cœur du centre équestre
 - La remise à neuf des sols sportifs de la carrière et du manège existants
 - La création d'un paddock sur la pointe du stade Genaille afin d'y accueillir des chevaux Henson pour le développement du tourisme équestre
 - La révision générale de la clôture d'enceinte.
- Le coût de ces travaux s'élève à 340 000 €. ■



Le cercle hippique.



Le Camp des Sablons.



Le square du Vivier Corax.



Le gymnase Tainturier.

SÉCURITÉ / VIE PRATIQUE

La Police municipale récupère les essaims d'abeilles chez les particuliers

Vous avez un essaim d'abeilles dans votre jardin et ne savez pas à qui vous adresser pour le faire enlever ? La Police municipale, qui compte dans ses rangs un apiculteur confirmé, vous propose désormais d'intervenir en cas de formation d'essaim d'abeilles à votre domicile ou à proximité.



Installation d'une nouvelle ruche au Mémorial de l'Internement et de la Déportation.

Au printemps et ce jusqu'au 15 juillet, vous pouvez découvrir en quelques heures la formation d'une grosse grappe d'abeilles dans un arbre de votre jardin. Il s'agit en réalité de la division d'un essaim situé à proximité. Ce phénomène naturel se produit généralement entre 11h et 16h, aux heures les plus chaudes de la journée. Il convient alors de prendre ses distances avec le lieu où les abeilles ont élu domicile, le temps qu'un apiculteur vienne récupérer le nouvel essaim.

L'intervention consiste tout d'abord à récupérer la reine ou au moins le plus gros de la grappe afin que la colonie puisse rentrer dans une petite ruche et de la laisser à l'endroit de la capture pour que le reste des abeilles puisse rentrer à la tombée de la nuit. L'apiculteur récupère ensuite la colonie et la dépose dans une vraie ruche, les essaims d'abeilles ayant peu de chance de survie dans la nature.

De nos jours, les pompiers n'intervenant

plus, sauf en cas de danger imminent, si vous observez un phénomène de ce type dans votre jardin ou à proximité, contactez la Police municipale au 03 44 36 36 00. Le policier municipal interviendra rapidement pour récupérer les abeilles et les amener dans les ruches municipales.

Le rucher, installé depuis 10 ans dans les remparts de la Ville, est entretenu par un apiculteur professionnel, Vincent Pellegrin, qui veille avec attention et bienveillance sur nos abeilles. D'autres ruches vont être installées au Mémorial de l'Internement et de la Déportation.

Parallèlement, une action a été engagée avec un apiculteur compiégnais, Zakaria Lamaizi, à l'initiative d'Arielle François, adjointe au maire, pour installer des ruches dans un enclos situé au carrefour de l'Abbaye. Elles feront bon ménage avec les moutons qui ont de nouveau pris possession des lieux depuis le printemps. ■

Stop aux rodéos motos !



Comme vous avez pu le constater, les rodéos à moto et en quad ont fait leur retour dans certains quartiers de la ville.

Nous sommes tout à fait conscients des désagréments que cela peut engendrer au quotidien pour les habitants situés dans les secteurs concernés.

C'est pourquoi, à l'initiative de Philippe Marini, la Ville de Compiègne a décidé de faire appel à vous pour pouvoir intervenir efficacement.

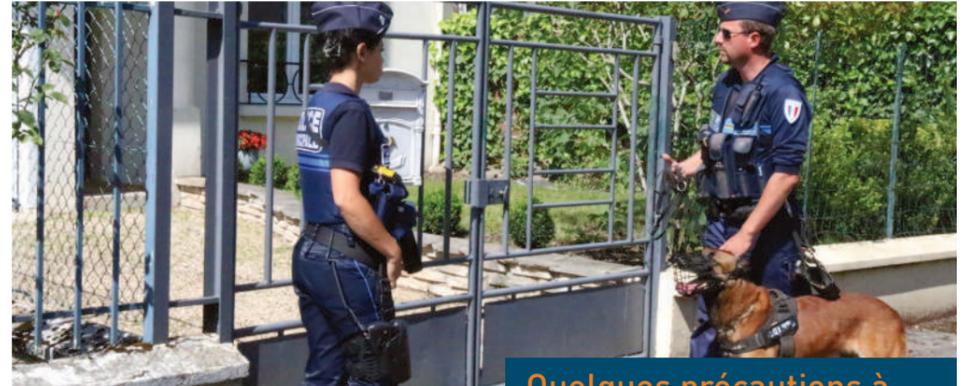
Une adresse mail : stop.rodéos@mairie-compiegne.fr vous permet désormais de donner des informations sur ces agissements en toute sécurité. L'anonymat des habitants est en effet respecté.

Vous pouvez ainsi communiquer des renseignements pratiques sur la tenue de ces rodéos : heures, lieux, fréquences, plaques d'immatriculation des véhicules transportant les motos ou tout simplement vous exprimer sur ce sujet. Toutes les informations sont traitées par la Police municipale, en lien avec la Police nationale de Compiègne.

Ensemble, tous les moyens seront ainsi mis en œuvre pour lutter contre ces agissements ! ■

Partez en vacances l'esprit serein !

Le dispositif mis en place par la Police nationale et la Police municipale dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année mais c'est surtout durant la période estivale que les Compiégnois sollicitent ce service. Un bon moyen de partir en vacances l'esprit tranquille !



Quelques précautions à prendre avant de partir !

« Vous partez en vacances ou vous vous absentez de façon prolongée de votre domicile cet été. Pour rester serein, même loin de chez vous, vous pouvez demander à ce que les forces de l'ordre assurent une surveillance accrue de votre domicile, de jour comme de nuit. Il suffit pour cela d'en faire la demande avant votre départ » affirme Eric de Valroger, adjoint au maire chargé de la Sécurité publique. « Ce service gratuit fonctionne d'ailleurs toute l'année ». Des patrouilles sont alors effectuées régulièrement au domicile des particuliers, à des horaires aléatoires. Elles permettent de vérifier que portes et fenêtres sont bien fermées ou qu'elles n'ont pas été forcées. « La présence des agents de police est très dissuasive pour les éventuels cambrioleurs » souligne l' élu. « En cas d'anomalie, les bénéficiaires du dispositif ou une personne de confiance sont prévenus afin de pouvoir réagir au plus vite ».

Comment bénéficier du dispositif ?

Avant votre départ, il suffit de vous présenter à l'accueil de la Police Municipale ou du Commissariat de Police pour donner vos coordonnées, vos dates de vacances ou d'absence, indiquer la présence d'une alarme et préciser si un voisin vient ouvrir les volets, retirer le courrier de la boîte aux lettres,...

🔔 Pensez à bien fermer les volets et fenêtres, les accès aux garages, caves, lucarnes et soupiraux,

🔔 Evitez de mettre les clés sous le paillason ou de garder des objets de valeur, bijoux, argent à votre domicile,

🔔 Ne laissez rien dans le jardin qui puisse servir d'outil pour pénétrer par effraction,

🔔 Ne mettez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant les dates de votre absence, n'indiquez pas l'adresse de votre domicile sur votre valise si vous prenez l'avion,

🔔 Soyez solidaires entre voisins : intéressez-vous aux allées et venues dans le quartier ainsi qu'aux éventuels déménagements !

Police municipale,
2 Place de la Croix Blanche, du lundi au samedi de 8h à 20h, tél. 03 44 36 36 00

Commissariat de Police,
41 rue Saint-Germain, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h, tél. 03 44 36 37 37 ■

LOGEMENT

Habitat rénové

Désormais, l'équipe d'Habitat Rénové vous accueille uniquement sur rendez-vous... et répond à vos demandes par téléphone et par mail.

Habitat Rénové est là pour vos projets :
- Amélioration énergétique : isolation des murs ou des combles, changement de chaudière ou de fenêtres... pour améliorer le confort d'hiver et d'été, diminuer les factures,
- Adaptation du logement : changement d'une baignoire en douche italienne, barres de maintien, toilettes adaptées... pour rester dans son logement malgré de plus grandes difficultés à se mouvoir. ■



Contact : 03 44 85 44 95
contact@habitat-renove.fr
www.habitatrenove.fr

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredis 8 juillet et 12 août de 14h à 19h et samedis 25 juillet et 22 août de 8h30 à 12h à Compiègne. Les collectes se tiendront uniquement sur rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> Rens. au 03 44 85 25 08

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Pharmacies de garde : 3237
• Smur : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand. ■

SPORT

Compiègne conforte sa vocation équestre

La ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne ont voté la création d'une Société Publique Locale (SPL) visant à dynamiser la filière équestre dans le Compiégnois et à accompagner le développement du tourisme équestre. Les premières évolutions seront mises en œuvre dès le 1^{er} septembre.

« Plusieurs opportunités se sont ouvertes notamment par l'acquisition du Haras en 2016 et la fin de l'affermage du Cercle hippique » rappelle Philippe Marini. « L'arrivée de François Devulder, à la tête de la SPL, nous a permis de trouver les modalités juridiques et économiques adéquates à ce projet qui réaffirme l'identité équestre de la ville. »

Le projet s'appuie sur trois structures majeures : Le Cercle Hippique qui dispense des cours d'équitation, le Haras qui propose des pensions et le stade équestre du Grand Parc qui accueille les compétitions. Ces trois structures auront un seul et même objectif : développer la culture équestre sur le territoire de l'ARC sous une même direction. La synergie des sites et leur gestion unique est propice au développement et à la promotion des disciplines équestres et donnera une meilleure visibilité à une offre renouvelée.

Un parcours équestre unique

Du plus jeune âge aux disciplines de concours, Compiègne se dirige vers une véritable politique équestre.

Le Haras national

Le Haras va conserver sa vocation équestre avec de nouvelles activités. Un poney club destiné à la petite enfance (2 - 6 ans), des animations d'équithérapie ainsi qu'une ferme pédagogique vont être proposées dès le 1^{er} septembre. Ces initiations seront accessibles à tous sans avoir à recourir à un engagement plus lourd auprès d'un club. Le site sera ouvert à tous, et plus particulièrement aux jeunes, aux enfants inscrits dans les centres aérés ainsi qu'aux écoles maternelles.

Ces activités seront complétées par une offre tout aussi ludique de promenade à poney possible dans les mois à venir au niveau du carrefour Royal.

Le Cercle hippique

L'équipement rénové va retrouver sa vocation d'école. Du poney au cheval, tous les cavaliers trouveront les cours adaptés à leur niveau et seront accompagnés vers la compétition pour ceux qui le souhaitent. Les tarifs resteront stables grâce à l'accompagnement de la Ville et de l'ARC qui vont se poursuivre.

Le loisir va aussi faire son entrée dans la politique équestre de Compiègne. Dès le mois de septembre des activités de randonnée en forêt seront proposées avec l'arrivée d'une douzaine de chevaux de race Henson typiques de Picardie. Ces petits chevaux sont parfaitement adaptés à la pleine nature et à la découverte de notre forêt domaniale. Ils seront installés à la pointe est du stade Lucien Genaille.

François Devulder Directeur de la SPL

Cet expert de la filière sportive équestre a été choisi pour mettre en œuvre et diriger la SPL.

Professionnel depuis 1987 dans le domaine des équidés, François Devulder est un familier de la mise en place de projets sportifs, éducatifs et sociaux en rapport avec le monde du cheval.

Il a successivement dirigé plusieurs structures équestres dont notamment le très réputé parc équestre du Touquet Paris Plage.

Coach de compétition, préparateur mental, responsable d'infrastructures équestres, organisateur de manifestations internationales et manager, François Devulder dispose de toutes les qualités requises pour mener à bien la nouvelle politique équestre de Compiègne et de son agglomération.



Le stade équestre du Grand Parc

Le stade équestre du Grand Parc créé en 1992 sur 10 ha pour favoriser la compétition de haut niveau garde cette vocation et est le troisième équipement clef de ce projet équestre. L'accueil des compétitions y sera développé ainsi que les entraînements de toute nature. Un parking plus accessible avec une meilleure capacité d'accueil sera aisément aménageable. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

BERNARD
notaire
compiègne

03 44 207 200

Villa Napoléon

114 rue Saint-Lazare - 60200 Compiègne

office.bernard@notaires.fr

Notaire

À VENDRE



345 000 €

Compiègne - Appartement

Dans résidence de standing, appartement de 130 m² avec terrasse privative, offrant une vaste entrée avec placards, double séjour sur parquet point de Hongrie avec cheminée en marbre, cuisine aménagée et équipée, WC et buanderie, petit salon/bureau (16 m²) donnant accès à la terrasse, salle de douches équipée et grande chambre avec placards (26 m²). Possibilité d'une deuxième chambre. Grande cave (26 m²) avec fenêtre et parking extérieur dans cour fermée. DPE : C.



175 000 €

Compiègne - Appartement

Quartier CENTRE-VILLE, appartement de type T3 au dernier étage avec ascenseur, d'une surface habitable de 68 m². Il comprend une entrée avec placards desservant un séjour avec une cuisine ouverte, deux chambres, salle de bains et WC. Il dispose d'une cave et d'un garage (box fermé) au sous-sol. DPE : E.



INFORMATION

L'étude de Maître Bernard a déménagé à la Villa Napoléon au 114 rue Saint-Lazare à Compiègne (au grand rond-point avec la statue du cheval, près des écoles).